

Air PACA

Observatoire agréé pour la surveillance et l'information de la qualité de l'air en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Air PACA, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, est une structure associative regroupant 4 collèges d'acteurs. Elle est membre de la Fédération ATMO France.

Un large champ d'intervention : Air Climat Energie Santé

La loi sur l'air reconnaît le droit à chaque citoyen de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Dans ce cadre, Air PACA surveille, informe et améliore continuellement ses connaissances sur l'atmosphère.

Pour la protection de la santé, Air PACA évalue l'exposition des populations à la pollution atmosphérique et identifie les zones où il faut agir. Pour s'adapter aux nouveaux enjeux et à la demande des acteurs, son champ d'intervention s'est étendu à l'ensemble des thématiques de « l'atmosphère » : polluants atmosphériques, gaz à effet de serre, odeurs, pesticides, pollens...

Par ses moyens techniques et d'expertise, Air PACA est au service des décideurs et des citoyens.

Des missions d'intérêt général

La loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30/12/1996 confie la surveillance de la qualité de l'air à des associations agréées :

- Connaître l'exposition de la population aux polluants atmosphériques et contribuer aux connaissances sur le changement climatique
- Informer et sensibiliser la population (jeune et grand public) à la qualité de l'air et aux comportements qui permettent de la préserver
- Accompagner les acteurs des territoires pour préserver et améliorer la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie/santé : infrastructure, urbanisme, transport...
- Prévoir la qualité de l'air au quotidien et sur le long terme
- Prévenir la population des épisodes de pollution
- Contribuer à l'amélioration des connaissances.

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE AIR !

QUALITÉ DE L'AIR
AIR CLIMAT ÉNERGIE
SANTÉ

INFORMATION
SURVEILLANCE
SENSIBILISATION

ENSEMBLE PRÉSERVONS NOTRE AIR !

AIDE À LA DÉCISION
INTÉRÊT GÉNÉRAL
COOPÉRATION

RIGUEUR
INDÉPENDANCE
TRANSPARENCE

Air PACA regroupe :

- les services de l'État et établissements publics
- les collectivités territoriales
- les industriels et acteurs économiques
- les associations de protection de l'environnement, de consommateurs et des personnalités qualifiées.

Cette pluralité et le statut associatif permettent de prendre en compte la vision des différents acteurs tout en garantissant l'impartialité d'Air PACA. L'assemblée générale réunit plus de 130 adhérents, dont la liste complète est sur :

www.airpaca.org.

Des partenariats pour améliorer la qualité de l'air

Un conseil scientifique assure le lien avec les thématiques d'actualité : santé, politiques publiques, économie de l'environnement, changement climatique. Pluridisciplinaire et présidé par Yves Noack, directeur de recherche au CNRS (CEREGE), il rassemble une vingtaine de scientifiques dont la liste est sur le site d'Air PACA.

Les comités territoriaux portent à connaissance la qualité de l'air de chaque territoire et répondent aux attentes locales : échanges, accompagnement des acteurs dans la prise de décision. Ils rassemblent deux fois par an les acteurs issus des 4 collèges d'Air PACA. Chaque comité est présidé par un délégué.



Pierre-Charles Maria

Président, professeur émérite de chimie à l'Université Nice Sophia Antipolis

L'ÉQUIPE Air PACA



Direction générale

Dominique Robin



Direction opérationnelle

Xavier Villetard

et plus de 50 personnes avec une forte composante scientifique et technique

Ingénieurs référents

Florence Péron
Alpes-Maritimes

Patricia Lozano
Est des Bouches-du-Rhône

Benjamin Rocher
Var

Laetitia Mary
Vaucluse

Sébastien Mathiot
Ouest des Bouches-du-Rhône
Alpes du Sud

Représentants territoriaux

ALPES-MARITIMES



Anne Claudius-Petit

Conseillère Régionale, Membre de la commission « Environnement, Mer et Forêt »



Véronique Paquis

Présidente de la commission à l'environnement et à la recherche de Nice Côte d'Azur

EST DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Monique Cordier

Vice-Présidente du Conseil de Territoire Marseille Provence



Patrick Padovani

Conseiller Métropolitain de Marseille

VAR



Jean-Guy Di Giorgio

Conseiller communautaire de Toulon Provence Méditerranée

VAUCLUSE



Jacques Demanse

Vice-président du Grand Avignon

OUEST DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Henri Cambessédès

Métropole Aix-Marseille-Provence
1^{er} vice-président du Conseil de territoire du Pays de Martigues

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

www.airpaca.org
contact.air@airpaca.org

Nous suivre



Siège social

146 rue Paradis
Le Noilly Paradis
13294 Marseille Cedex 06

Etablissement de Martigues

Route de la Vierge
13500 Martigues

Etablissement de Nice

37 bis avenue Henri Matisse
06200 Nice

Tél. : 04 91 32 38 00 - Fax : 04 91 32 38 29

